LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE FIDELITY

Mandat privé Fidelity Équilibre - Revenu - Devises neutres[2,3]

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	**5 octobre 2009**
INDICE DE RÉFÉRENCE	**Indice combiné[4]**
PLACEMENT INITIAL	**150 000 $ minimum**
RFG	**0,89 % au 30 novembre 2023**

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk
David Wolf

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Une solution de revenu à multiples catégories d'actifs dont la composition neutre correspond à 60 % de titres à revenu fixe et 40 % d'actions.
- Conçu pour les investisseurs prudents.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE[5]

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 60

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT[1] (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K$	0,0
TRANCHE DE 250 K$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M$	17,5

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

CATÉGORIE F	CATÉGORIE F8	CATÉGORIE F5
1668	1868	1768

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Catégorie F, après déduction des frais. AU 30 JUIN 2024

Croissance d'un placement de 1M $

PLACEMENT À LA CLÔTURE 2,041 M$

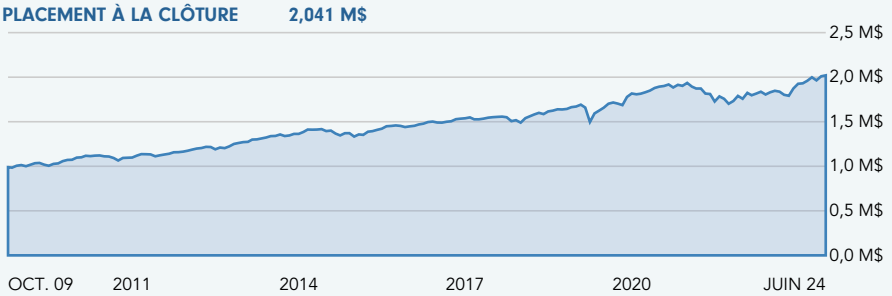

Rendement par période standard (%) 31 juillet 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Mandat	2,21	5,14	6,94	11,79	7,58	2,80	4,92	4,42	5,08

Rendement par année civile (%) 31 juillet 2024

	CA	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	7,23	9,58	-9,20	6,54	8,75	12,14

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 30 juin 2024

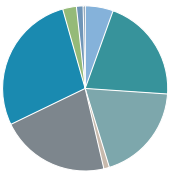

- 5,5 % Liquidités et autres
- 20,6 % Obligations canadiennes
- 19,2 % Actions canadiennes
- 1,1 % Titres convertibles
- 21,5 % Obligations étrangères
- 27,8 % Actions étrangères
- 2,7 % Obligations à rendement élevé
- 1,3 % TACHC américains de qualité
- 0,4 % TACHC américains à rendement élevé

COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 30 juin 2024

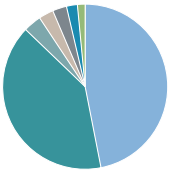

- 37,3 % Canada
- 32,0 % États-Unis
- 2,8 % Royaume-Uni
- 2,3 % Allemagne
- 2,2 % Chine
- 1,7 % Japon
- 1,2 % France

COMPOSITION SECTORIELLE

au 30 juin 2024

8,1 %	Produits financiers
6,4 %	Matériaux
7,4 %	Technologie de l'information
5,6 %	Industrie
3,8 %	Consommation discrétionnaire
4,5 %	Énergie
3,1 %	Produits de première nécessité
2,4 %	Services de communication
2,6 %	Soins de santé
1,3 %	Services collectifs
1,2 %	Immobilier

Mandat privé Fidelity Équilibre - Revenu - Devises neutres[2,3] (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2024

iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux	
iShares Core S&P 500 ETF – Multisectoriel	
BROOKFIELD CANADIAN PRIVATE RE – Produits financiers	
Banque Royale du Canada – Produits financiers	
Canadian Natural Resources – Énergie	
Constellation Software – Technologie de l'information	
Taiwan Semiconductor Manufacturing – Technologie de l'information	
Alimentation Couche-Tard – Produits de première nécessité	
Mines Agnico Eagle – Matériaux	
Apple – Technologie de l'information	
Nombre total de titres	**5 126**
Dix principaux titres – Total	**9,6 %**

Mandat privé Fidelity Équilibre - Revenu - Devises neutres

- Le Mandat investit dans des produits dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations de change entre les devises des marchés des pays industrialisés et le dollar canadien. Bien qu'elle soit efficace pour réduire le risque de change, la méthode de placement utilisée par le Mandat n'élimine pas complètement les retombées des fluctuations des devises. Le rendement du Mandat sera différent du rendement de ses placements sous-jacents en devise locale.
- Offre un flux de revenus intéressant avec un penchant pour les placements canadiens; ce mandat permet également de contrer les effets de la volatilité des marchés en privilégiant les titres à revenu fixe et les instruments du marché monétaire.
- Présente un potentiel de croissance grâce à une participation aux marchés boursiers.
- Bien que la composition neutre soit de 40 % d'actions et 60 % de titres à revenu fixe et de placements à court terme, les gestionnaires de portefeuille pourraient surpondérer ou sous-pondérer ces catégories d'actifs afin de gérer le risque et de tirer parti des conditions changeantes du marché.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Le Mandat utilise une approche de gestion active en matière de répartition de l'actif et de sélection de titres en vue d'atténuer le risque et de tirer parti des occasions qu'offre le marché.
- Tous deux mettent à exécution une démarche de placement disciplinée visant à s'assurer que la stratégie adoptée est conforme aux objectifs de placement du mandat.

1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.

2 Il convient de rappeler aux titulaires de comptes enregistrés que le Mandat pourrait, de temps à autre, devoir payer un impôt sur le revenu, ce qui aura pour effet de réduire le rendement.

3 Le 15 janvier 2016, les objectifs du Mandat ont été modifiés afin que le Mandat puisse investir principalement dans des fonds sous-jacents, y compris des Fonds Fidelity et des FNB qui investissent généralement dans des actions et des titres à revenu fixe.

4 L'indice de référence combiné regroupe l'indice composé plafonné S&P/TSX à 24 %, l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada (couvert en $ CA) à 16 %, l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond (couvert en $ CA) à 18 %, l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 27 % et l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 15 %. Avant le 1er octobre 2013, l'indice combiné regroupait l'indice composé plafonné S&P/TSX à 20 %, l'indice S&P 500 (couvert en $ CA) à 8 %, l'indice Russell 2500 (couvert en $ CA) à 2 %, l'indice MSCI EAEO (Europe, Australasie, Extrême-Orient) (couvert en $ CA) à 7 %, l'indice MSCI Marchés émergents à 3 %, l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 35 %, l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond (couvert en $ CA) à 10 %, l'indice BofA U.S. HY Master II Constrained (couvert en $ CA) à 3 %, l'indice J.P. Morgan Emerging Markets Bond Global Diversified (couvert en $ CA) à 2 % et l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 10 %. Avant le 25 janvier 2012, l'indice combiné était constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 20 %, de l'indice S&P 500 (couvert en $ CA) à 10 %, de l'indice MSCI EAEO (couvert en $ CA) à 10 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 40 % et de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 20 %.

5 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 31 juillet 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

252196-v202482